

PUBLICATION D'ELEMENTS DE REMUNERATION DE DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX EFFECTUEE EN APPLICATION DU CODE AFEP MEDEF DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE DES SOCIETES COTEES D'AVRIL 2010

Attribution conditionnelle d'Actions au Président-directeur général par le Conseil d'Administration du 17 avril 2012

Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2011, le Conseil d'Administration a décidé, le 17 avril 2012, sur proposition du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations, l'attribution conditionnelle de 50.000 actions à Monsieur Jean-Paul Agon, Président-directeur général de L'Oréal.

L'acquisition définitive de ces actions est soumise à la réalisation de conditions de performance qui sera constatée au terme d'une période d'acquisition de 4 ans à compter de la date d'attribution. Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra, pour une moitié d'entre elles, de la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable par rapport à celle d'un panel de concurrents, et pour l'autre moitié, de l'évolution du Résultat d'Exploitation consolidé du groupe L'Oréal.

Monsieur Jean-Paul Agon conservera sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de ses fonctions de Président-directeur général de L'Oréal, 50% des actions qui lui seront définitivement attribuées au terme de la période d'acquisition.

Compte tenu du niveau significatif des obligations de conservation imposées au Président-directeur général de L'Oréal lors de la levée d'options de souscription d'actions et de l'acquisition définitive d'actions, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas imposer à M. Agon l'achat, recommandé par le code AFEP MEDEF, d'une quantité supplémentaire d'actions de la société lors de la disponibilité des actions attribuées.

Cette décision s'inscrit dans le cadre plus large de l'attribution conditionnelle de 1.325.050 actions à 2177 bénéficiaires effectuées dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2011 présentée aux pages 178 et 179 du rapport annuel 2010 – tome 2 (<http://www.loreal-finance.com/fr/rapport-annuel-2010>).

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Jean-Régis CAROF
Tel : 01.47.56.83.02
jean-regis.carof@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN
Tel : 01.47.56.88.58
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Stéphanie CARSON-PARKER
Tel : 01.47.56.76.71
stephanie.carsonparker@loreal.com